

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 14 janvier 2013 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
 MME Marie-Claude Robichaud, conseillère # 2
 Nadia Sheink, conseillère # 5
 MM. Michel Dubé, conseiller # 1
 Roger Dubé, conseiller # 4
 Elzéar Lepage, conseiller # 6
 Absence motivée : MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

01-13 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 35.1 MTQ – Route 232 Est
- 35.2 Godet et faucheuse
- 35.3 Travaux chemin du Nord-du-Lac et Premier rang
- 35.4 Ajustement de salaires de 3%
- 35.5 CMA – Famille Boucher

et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 3 décembre 2012
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 19 h 30
- 5. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 20 h
- 6. Comptes
- 7. Correspondance
- 8. Comptes incompressibles
- 9. Versement OMH
- 10. Liste des pompiers 2013
- 11. CRSBP - Cotisation annuelle - Bibliothèque publique
- 12. Quote-part 2013 – MRC Témiscouata
- 13. Transport adapté et collectif Roulami 2013
- 14. Comité consultatif d'urbanisme
- 15. Demande de subvention – Entretien du réseau routier municipal
- 16. Transporteur d'eau de 3000 gallons
- 17. Comité de la bibliothèque – Demande d'aide financière
- 18. Confirmation de dépôt des intérêts pécuniaires
- 19. Félicitations – Association pour l'ensemencement
- 20. Cadeaux de Noël
- 21. Liste des comptes à recevoir et procédures
- 22. Formation ADMQ et renouvellement adhésion
- 23. Changement date de réunion d'octobre
- 24. Demande de participation au programme « Changez d'air »
- 25. Remerciement – Lucie Fortin ADVL
- 26. Respect de l'exigence de rejet en phosphore
- 27. Activité de mise à jour avec les élus municipaux et régionaux
- 28. Formation Accueil - CMA
- 29. Activité de la Table d'harmonisation
- 30. Formation WEB 16 janvier – Partenaires et assurés additionnels,...
- 31. Vin d'honneur

- 32. Demandes de la Fabrique
- 33. Projet agricole
- 34. Quillethon

35. Affaires nouvelles
Période de questions
36. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02-13 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2012

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 3 décembre 2012 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-13 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2012 À 19 h 30

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2012 à 19 h 30 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

04-13 5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2012 À 20 h

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2012 à 20 h tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

05-13 6. COMPTES

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que le montant payé en électricité du même mois de l'année précédente soit inscrit entre parenthèse et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS :

Employés et élus	Salaires, rémunérations et allocations	21 331,09 \$
Hydro Québec	Éclairage de rues et électricité	3 077,82 \$
Shaw direct	Câble	52,23 \$
Telus	Téléphone	361,40 \$
Stage à l'international	Réso 294-12 (Remplace ch # 9628)	200,00 \$
Petite Caisse	Lettres enregistrées (10)	105,28 \$
Buffet de Noël (Valérie Beaulieu)	Réso 302-12 (35 repas à 9\$)	315,00 \$
Revenu Canada	Remises décembre 2012	130,72 \$
Revenu Québec	Remises décembre 2012	1 434,14 \$
Revenu Québec	Taxes	501,81 \$
Rodrigue Micheline	Conciergerie décembre	675,00 \$
Hydro Québec	Ajustement électricité	<u>906,04 \$</u>
	Total autres payés	<u>7 759,44 \$</u>
	TOTAL COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS	<u>29 090,53 \$</u>

14-01-2013

COMPTES À PAYER

1. Aréo-Feu	Tests de banc d'essai	1 050,20 \$
2. Beaulieu Berthier	Déplacements	258,86 \$
3. Biologie Aménagement	Analyse d'eaux	417,78 \$
4. Breault Claude	Déplacement, achat...	39,02 \$
5. CDC Hydraulique Inc.	Achat de Fitting pour Inter 93	51,95 \$
6. Centre Routier	Réparation Inter 93	117,14 \$
7. Chamberland Jean-Pierre	Honoraires professionnels	1 310,72 \$
8. CLD de la MRC de Témis	Achat de bacs bleus recyclage	6,60 \$
9. Crevier Lubrifiants	Huile hydraulique	245,82 \$
10. Dépanneur Chez Carolie	Réception Noël, javel, ampoules...	107,92 \$

11. Éco-L'Eau	Compagnonnage Denis Morin (7 x 125 \$) Réso 41-11	1 006,03 \$
12. Électronique Mercier	Livraison batterie garantie	11,50 \$
13. Entreprises Boucher et Santerre	Essence incendie	52,60 \$
14. Garage Éric Rioux	Installation radio pompier	56,34 \$
15. Livre-tout	Livraison pièce Centre routier	9,18 \$
16. Matériaux du Lac (Les)	Achat divers, lumières de Noël (Réso 301-12), ..	410,41 \$
17. Métal A.P.	Entretien niveleuse (braguette, « shim »,...	2 159,18 \$
18. Municipalité d'Esprit-Saint	Remplissage de cylindre (24) service incendie	240,00 \$
19. Nettoyeur Christine	Service décembre Berthier et Denis	68,99 \$
20. Pétroles JMB	Diesel (1934.8 L x 1.1640 \$/L 24-12-12)	2 589,37 \$
21. Postes Canada	4 Envois collectifs	127,37 \$
TOTAL COMPTES À PAYER		<u>10 336,98 \$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

7. CORRESPONDANCE

1. Reçu lettre du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en réponse à notre résolution du 3 décembre dernier concernant le port d'attache de Mme Véronique Gagnon, employée de ce ministère. Le MAPAQ nous informe que M. Donald Beaulieu a comme port d'attache le centre de services de Témiscouata-sur-le-Lac,... Et que les nouvelles coordonnées de Mme Véronique Gagnon agronome répondante pour la MRC Témiscouata sont au Centre de services agricoles de RDL soit au 125, rue Jacques-Athanase RDL G5R 5He tél. 418-862-6341 poste 224 et fax : 418-862-1684.
2. Reçu accusé réception du bureau du Ministre de l'agriculture,... de la résolution concernant le MAPAQ.
3. Reçu accusé réception du bureau du Ministre des Transports suite à l'envoi de la résolution demandant d'inclure au budget 2013 la réfection de la route 232 Est, nous assurant que celle-ci sera portée à l'attention des autorités concernées pour le suivi approprié.
4. La MRC nous avise que si nous prenons une entreprise externe ou un particulier pour notre système informatique qui gère la fibre optique et qu'à la suite de ce travail une re-programmation soit nécessaire par la MRC, celle-ci nous facturera 40 \$/heure tel que signé dans l'entente.
5. Reçu lettre de remerciement à leurs généreux commanditaires de la l'OPP de l'École l'étonnelle qui ont permis la réalisation de nombreuses activités comme des repas ou collations santé thématiques, une danse pour les 10-12 ans, une contribution aux frais de transports et +. C'est un honneur pour les membres de l'OPP de travailler avec vous. Votre intérêt et enthousiasme pour le bien-être de nos jeunes nous stimulent et nous poussent à nous dépasser chaque année.
6. Reçu lettre du Ministère des ressources naturelles datée du 17 décembre concernant le Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2013-2014 dont la date limite pour transmettre une demande de financement était le 30 décembre 2012.
7. Lettre de Service de cartes Desjardins nous informant des ajustements à la tarification liée aux solutions de paiement. Soit les frais pour les paiements Visa et Mastercard dont les frais minimums de 10 \$ seront abolis à compter du 1^{er} janvier 2013,...
8. Reçu le 8 janvier 2013, lettre du MAMROT nous informant qu'ils ont établi à 41 080 \$ la compensation à titre de remboursement de la TVQ payées sur les achats en 2012 que nous recevrons en 2013.
9. Reçu de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs leur Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 nous informant qu'il n'y a aucun changement pour notre secteur.
10. La Société V.I.A. qui se spécialise dans le traitement des matières recyclables s'installe à Dégelis et démarrera un projet unique au Québec qui concerne la récupération de tubulures d'érablières.

14-01-2013

11. Le Centre infotouristique provincial sera relocalisé à l'entrée sud de Dégelis. L'Édifice accueillera un PétroCanada avec dépanneur, des locaux de restaurations (Tim Horton) et sanitaires et plusieurs services connexes dont l'accès Internet, une station de vidange pour les véhicules récréatifs, un espace pour la vente de produits du terroir,...
12. Reçu des petits bacs bleus à faible coût pour le recyclage dans les chalets, édifices municipaux et ce grâce au Fonds Éco IGA. Des autocollants y sont apposés à cet effet.
13. Pétroles JMB fait maintenant partie du Groupe FILGO mais nous continuerons à effectuer nos paiements aux noms habituels.
14. Reçu divers feuillets du CRSBP, du projet du bassin versant ainsi que le Trait d'union de l'URLS.

06-13 8. COMPTES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les comptes ci-après décrits lors de la réception des factures et ce, en autant qu'il y ait pour cette fin des crédits suffisants et qu'une telle autorisation ne peut être accordée si elle engage le crédit de la municipalité pour une période s'étendant au-delà de l'exercice en cours (2013).

Comptes incompressibles payables : Rémunérations, allocations de dépenses, cotisations employeur, frais de postes, téléphone, électricité, assurances, immatriculations, contrat de conciergerie, achats divers inférieur à 100 \$ (café, biscuits,...), traitement et achats Visa, adhésion camping Québec, intérêts, frais de banque et remboursement en capital.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

07-13 9. **VERSEMENT OMH**

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie le versement à l'OMH pour 2013 soit 1 864 \$ (02-52000-963).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08-13 10. **LISTE DES POMPIERS – 2013**

	Nom	Prénom	Fonction	Téléphone maison	Cellulaire / paget
1	Lavoie	Francis	Directeur (Chef pompier)	418 779-2119	418-730-3935 418-868-6265
2	Dubé	Frédéric	Assistant chef pompier	418 779-2606	418-732-5773
3	Morin	Denis	Capitaine (Pompier)	418 779-2059	418-318-2059 418-868-6510
4	Rioux	Éric	Lieutenant (pompier)	418 779-2341 418 779-2010	
5	Bossé	Dominic	Pompier	418 779-2481	
6	Boucher	Jordan	Pompier	418 779-2505	
7	Bourgoin	Damien	Pompier	418 779-2931	
8	Caron	Yves	Pompier	418 779-2172	
9	Charron	Nathalie	Pompière	418 779-2606	
10	Cloutier	François	Pompier	418 779-2797	
11	Denoncourt	Marc	Pompier	581-246-2474	
12	Jacques	Guillaume	Pompier	418 499-2467	
13	Leblanc-Breault	Étienne	Pompier	418 779-3078	
14	Leblanc-Breault	Jonathan	Pompier	418 779-2830	
15	Manseau	Pierre	Pompier	418 779-2860	
16	Morin	Gabriel	Pompier	418 779-2713	
17	Rioux	Jean-Philippe	Pompier	418 779-2664	
18	Rodrigue	André-Bruno	Pompier	418 779-2214	

14-01-2013

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles officialise cette liste des pompiers pour l'année 2013.

Et qu'elle remette le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux aux 3 nouveaux pompiers engagés à la fin de l'année 2012 soit à Jean-Philippe Rioux, à François Cloutier et à Marc Denoncourt.

Qu'elle soit informée aussi des pompiers ayant suivi la Classe 4A tel qu'elle leurs a exigées.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

09-13 11. **CRSBP - COTISATION ANNUELLE – BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE**

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie au CRSBP la cotisation annuelle pour l'année 2013 soit 581 habitants x 3,54 \$ = 2 056,74 \$ + achat livres 581 x 0,66 \$ = 383,46 \$ + taxes pour un total de cotisation annuelle de 2 805,62\$.

Et pour le logiciel Symphonie 581 habitants x 0,385 \$ = 223,69\$ + taxes = 257,18\$, pour un grand total de 3 062,80 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10-13 12. **QUOTE-PART ANNÉE 2013 – MRC TÉMISCOUATA**

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer à la MRC de Témiscouata les quotes-parts ci-après décrites pour l'année 2013 dès réception des factures :

En 2013

Quote-part pour fonctionnement MRC	4 564,21 \$	
Quote-part pour révision schémas d'aménagement		935,64 \$
Quote-part développement économique	2 945,67 \$	
Quote-part Pacte rural		4 358,37 \$
Quote-part Piste cyclable		168,11 \$
Quote-part Tronçon Monk		132,63 \$
Quote-part Sentier national	91,23 \$	
Quote-part Fondation de la santé du Témiscouata		68,22 \$
Gestion cours d'eau		235,97 \$
Préfecture – Élections		600,35 \$
Préfecture – Rémunération		545,77 \$
Réseau d'interconnexion Radio et schéma incendie		225,13 \$
Schéma de couverture incendie	1 637,31 \$	
Gestion et exploitation Inforoute	1 845,01 \$	
Culture et communication		545,77 \$
Fondation de L'UQAR		120,01 \$
GO Matrice		142,64 \$
Règlement d'urbanisme		679,77 \$
Fosses septiques		422,72 \$
Bandes riveraines		<u>1 258,79 \$</u>
Total		<u>21 523,32 \$</u>

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11-13 13. TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF ROULAMI

Proposé par Monsieur le conseiller Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ne paie pas immédiatement la quote-part mais qu'elle demande d'abord par écrit quels sont les services pour lesquels on doit payer (statistique, achalandage,..) et attende la réponse avant le déboursé.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14-01-2013

12-13 14. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renomme les mêmes personnes pour faire partie du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Lac-des-Aigles pour l'année 2013, soient les suivantes.

- Siège numéro 1 : MM. Michel Dubé, conseiller municipal;
- Siège numéro 2 : Roger Boutot, contribuable résident;
- Siège numéro 3 : Berthier Beaulieu, contribuable résident;
- Siège numéro 4 : Normand Beaulieu, contribuable résident;
- Siège numéro 5 : Elzéar Lepage, conseiller municipal.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

13-13 15. DEMANDE DE SUBVENTION - ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande une subvention de 30 000 \$ à M. Jean D'Amours, député, dans le cadre du budget discrétionnaire relié à l'amélioration du réseau routier municipal et l'informe qu'il est toujours le bienvenu à Lac-des-Aigles.

Le projet qui sera priorisé en 2013 par le biais de cette subvention est la Réfection du premier rang (rechargement, couche de finition..). Il est entendu que la Municipalité investira un montant équivalent à la subvention.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14-13 16. SOUSSION TRANSPORTEUR D'EAU DE 3000 GALLONS

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Aigles a réalisé que son devis comportait plusieurs anomalies nécessitant d'être modifié ;
ATTENDU QU'elle juge opportun pour la collectivité de retourner en appel d'offres ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles retourne en appel d'offres pour ces raisons ;

Que l'appel d'offre sera fait sur SEAO à compter du 15 janvier et que les soumissionnaires auront jusqu'à jeudi 31 janvier à 15 h pour remettre leurs documents de soumissions et que ce sujet sera traité à la réunion du conseil de février lundi le 4.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17. COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Attendre lettre de demande du Comité de la bibliothèque pour le premier déboursé de l'aide pour 2013 pour la moitié du montant budgété de 4 000\$.

15-13 18. CONFIRMATION DE DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Reçu la déclaration des intérêts pécuniaires de Madame Marie-Claude Robichaud, conseillère au siège # 2.

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles dépose au MAMROT tel que requis d'ici le 13 février un relevé spécifiant que tous les élus ont déposé devant le conseil leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

16-13 19. FÉLICITATIONS – ASSOCIATION POUR L'ENSEMENCEMENT

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite l'association de l'ensemencement pour le succès remporté lors de la tenue de la 5^e édition du tournoi de pêche sur glace tenu samedi le 5 janvier 2013 sous la présidence de M. Daniel Beaulieu.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14-01-2013

17-13 20. CADEAUX DE NOËL

Des certificats cadeaux ont été remis à Denis Morin (60 \$) et à Micheline Rodrigue (50 \$) Réso 315-12

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles rembourse M. Michel Dubé pour l'achat d'un certificat cadeau de 60\$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

18-13 21. LISTE DES COMPTES À RECEVOIR ET PROCÉDURES

ARTICLE 1022: (1^{ère} ou 2^e semaine de janvier) Cet article énumère les devoirs et obligations des secrétaires-trésoriers/directeurs généraux des municipalités locales. Voici ce que conseille la M.R.C. à ce sujet.

En janvier : Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale confectionne une liste des contribuables endettés envers la municipalité. Cette liste renferme les données indiquées aux huit paragraphes de l'article 1022, notamment les noms, adresses, numéros de lots, rangs et cantons des propriétés ou numéro du cadastre réformé et tous les montants dus à la municipalité pour toutes taxes.

La liste est ensuite envoyée à la Commission scolaire, afin de l'informer de son intention de vendre pour non-paiement de taxes. On demande alors à la commission scolaire de vérifier les adresses et de les corriger, s'il y a lieu, et de se préparer à fournir le montant des arrérages de taxes scolaires dues pour ces immeubles, à une étape ultérieure.

Et à la réunion du 4 février (1^{ère} semaine de février)

La liste officielle est ensuite soumise au conseil qui l'approuve avec ou sans modification. Cette liste contient le nom et l'adresse des propriétaires, ainsi que la désignation complète des immeubles à être vendus (le numéro des lots, le nom ou le numéro de rang, le nom du canton, la circonscription foncière. Cette description, pour toute partie de lot doit indiquer les tenants et les aboutissants, c'est-à-dire d'où part le terrain et où il se termine. Afin d'éviter le refus de publication de l'acte, il est primordial que la désignation de l'immeuble respecte les dispositions du Code civil du Québec. *La liste doit de plus indiquer le numéro de publication du titre en référence au contrat enregistré au Bureau de la circonscription foncière ET LE MODE D'ACQUISITION (vente, donation, déclaration de transmission par décès, cession, etc.).*

Le conseil a la discrétion d'amputer des noms de cette liste.

La résolution du conseil, en plus d'approuver la liste officielle et de demander à la M.R.C. de procéder, délègue quelqu'un pour assister à la vente et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité, si évidemment, il n'y a pas preneur.

Il est très important de déléguer quelqu'un.

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles officialise la liste des contribuables endettés envers la municipalité telle que présentée par la directrice générale et en autorise l'envoi à la Commission scolaire afin de l'informer de son intention de vendre pour non-paiement de taxes et demande à la commission scolaire de vérifier les adresses et de les corriger, s'il y a lieu, et de se préparer à fournir le montant des arrérages de taxes scolaires dues pour ces immeubles, à une étape ultérieure tel que requis dans la procédure de la MRC

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 19-13 22. **FORMATION ADMQ ET RENOUELEMENT ADHESION**
Une formation sur « Gestionnaire et exécutant, bien vivre la dualité des tâches et Négocier les contrats municipaux » aura lieu mercredi le 13 février à RDL le coût comme membre de l'ADMQ est de 270 \$ + taxes et non-membres de 370 \$ + taxes.

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive la DG à la formation à Rivière-du-Loup le 13 février sur « Gestionnaire et exécutant, bien vivre la dualité des tâches et Négocier les contrats municipaux » et renouvelle l'adhésion à l'ADMQ au coût 611 \$ + taxes pour l'année 2013.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14-01-2013

- 20-13 23. **CHANGEMENT DATE DE LA RÉUNION DU MOIS D'OCTOBRE**
Comme en 2013 il y aura des élections, la réunion avant les élections doit avoir lieu 30 jours avant on l'avait fixée au lundi 7 octobre donc on doit la changer soit pour Mardi, le 1^{er} octobre, mercredi, le 2 ou Jeudi, le 3 octobre.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles change la date de la réunion du mois d'octobre qui avait été fixée au 7 octobre pour mercredi le 2 octobre 2013.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

24. **DEMANDE DE PARTICIPATION AU PROGRAMME « CHANGEZ D'AIR! »**
CONSIDÉRANT que les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;
CONSIDÉRANT que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal;
CONSIDÉRANT que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal;
CONSIDÉRANT que l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR! » offrant une remise jusqu'à 400\$ pour les vieux poêles et 500\$ pour les fournaies et jusqu'à 100\$ pour le système d'évent;
CONSIDÉRANT que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage;
CONSIDÉRANT que ce programme se déroule en deux phases;
CONSIDÉRANT que la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2500 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité;
CONSIDÉRANT que la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100\$ pour chaque poêle à bois, portant la remise totale à 200\$ pour un retrait et à 500\$ (poêle) ou 600\$ (fournaie) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70 % moins de particules fines ;
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars (100\$) par vieux appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de poêles remplacés.

Ce projet est non retenu.

- 21-13 25. **REMERCIEMENT – LUCIE FORTIN ADVL**
Mme Lucie Fortin ne peut plus participer aux rencontres de L'Association de développement de la Vallée-des-Lacs comme représentante de la Municipalité de Lac-des-Aigles.

Mme Marie-Claude Robichaud, conseillère municipale la remplacera sur le CA de l'Association de développement de la Vallée-des-Lacs.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie Mme Lucie Fortin pour sa disponibilité et sa participation aux rencontres de l'ADVL comme représentante de la Municipalité, son travail a été fort apprécié.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 22-13 26. **RESPECT DE L'EXIGENCE DE REJET EN PHOSPHORE**
Le MDDEFP nous demande de prouver que même en hiver il n'y a pas de rejets,...

M. Denis Morin a rejoint le responsable.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Denis Morin responsable de ce dossier pour répondre aux exigences du Ministère.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14-01-2013

23-13 27. ACTIVITÉ DE MISE À JOUR AVEC LES ÉLUS MUNICIPAUX ET RÉGIONAUX

Une activité de mise à jour avec les élus municipaux et régionaux dans le cadre du CMA 2014 est organisée le 17 janvier à Edmundston de 16 h à 19 h.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire M. Claude Breault et une autre personne élu ou employé pour participer à cette activité le 17 janvier prochain.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

28. FORMATION ACCUEIL - CMA

Claudine Boucher de la MRC nous informe qu'un atelier de formation sur le service à la clientèle ACCUEIL + en marge du Congrès Mondial Acadien 2014 est organisée et aura lieu les 22 et 23 janvier prochain. Inscription date limite le 17 janvier

Non retenu.

24-13 29. PREMIÈRE ACTIVITÉ DE LA TABLE D'HARMONISATION EN LOISIR POUR LES AÎNÉS(ES)

Une première activité Soupes et desserts pour les 50 ans et + a été organisée dans le cadre de la Table d'harmonisation en loisir pour les aînés, mardi le 8 janvier à la salle communautaire. L'achat de jeux (jeux de cartes, yum, yahtzee, sacs de sable pour jeux de baseball-poche, skip bo, ...) a été nécessaire. Ceux-ci ont été payés par l'animatrice Martine Therriault au coût de 110,09 \$.

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles rembourse l'achat de jeux à Martine Therriault, lui paie son animation à 50 \$ pour un total de 160,09 \$ et la félicite pour cette première activité.

Qu'elle acquitte aussi la facture du dépanneur Chez Carolie de 71,84 \$ pour divers achats (sucre, thé, café,...) et celle du restaurant Resto chez Lelou pour la soupe (75 portions) et les pâtes à galette pour un total de 172 \$ (taxes incluses) pour cette activité.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

30. FORMATION WEB 16 JANVIER – PARTENAIRES ET ASSURÉS ADDITIONNELS,...

La MMQ – Mutuelle des municipalités du Québec a organisé une formation WEB gratuite qui aura lieu au bureau municipal mercredi le 16 janvier de 14 h à 16 h. Sur « Partenaires et assurés additionnels : lorsque le partage de l'assurance devient le partage des risques inconnus ». La directrice générale s'est inscrite et les élus sont invités à venir au bureau pour y assister.

25-13 31. VIN D'HONNEUR

Un brunch est organisé le 20 janvier par la Société d'entraide humanitaire. Au coût de 8 \$/personne. Un vin d'honneur y sera servi et la Société demande la participation de la municipalité pour en défrayer le coût et en faire le service.

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse deux viniers ainsi que les verres pour le vin d'honneur qui sera servi à l'occasion du Brunch organisé par la Société d'entraide humanitaire le 20 janvier en l'honneur de M. Jean-Rock Boucher.

Que le maire M. Claude Breault et le conseiller M. Michel Dubé fassent le service de ce vin d'honneur.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

32. DEMANDES DE LA FABRIQUE

26-13 32.1 DEMANDE DU DÉBOURSÉ

Lettre de la Fabrique demandant si une décision a été rendue suite à leur demande faite au budget.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède au déboursé de 1 000 \$ à la Fabrique tel que budgétisé pour l'année 2013.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14-01-2013

32.2 DEMANDE POUR LISTE DES CONTRIBUABLES NON RÉSIDENTS

M. Clément D'Auteuil demande, pour que la Fabrique puisse demander le paiement de la dime, la liste des adresses de tous les propriétaires non-résidents.

Le MAMROT avait déjà répondu à la Municipalité suite à une demande de la Fabrique en avril 2011 que ce genre de demande peut être considéré comme excédant les pouvoirs et attributions de l'autorité municipale et de ce fait peut être refusée.

Donc la municipalité refuse à nouveau.

- 27-13 33. **PROJET AGRICOLE**
- Demande de modification du schéma d'aménagement de la MRC de Témiscouata et du règlement de contrôle intérimaire relatif à la gestion des élevages à forte charge d'odeur en milieu agricole sur le territoire de la MRC de Témiscouata afin d'autoriser une nouvelle installation d'élevage sur le territoire de la municipalité de Lac-des-Aigles
- ATTENDU qu'une entreprise agricole située sur le territoire de la municipalité a un projet de conversion de production vers un élevage biologique sur litière solide;
- ATTENDU que la municipalité souhaite soutenir l'entreprise dans le développement de nouvelle installation d'élevage biologique sur litière solide;
- ATTENDU que l'entreprise est située à moins de 1,5 kilomètre des limites de la ligne des hautes eaux du lac des Aigles;
- ATTENDU que l'exploitation de cette nouvelle installation d'élevage n'aura aucunes conséquences supplémentaires sur les maisons d'habitation et chalets à proximité ainsi que sur le périmètre d'urbanisation de la municipalité;
- ATTENDU que l'entreprise s'engage à mettre en place des mesures d'atténuation quant à l'installation d'élevage ainsi que sur les lieux d'entreposage des fumiers afin de réduire les impacts résultants de l'exploitation;
- ATTENDU que le Conseil de la municipalité souhaite développer harmonieusement la municipalité;
- En conséquence, il Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles présente une demande à la MRC de Témiscouata de modification du schéma d'aménagement et du règlement de contrôle intérimaire relatif à la gestion des animaux à forte charge d'odeur en milieu agricole afin d'autoriser une nouvelle installation d'élevage à forte charge d'odeur sur litière solide à moins de 1,5 kilomètre des limites de la ligne des hautes eaux du lac des Aigles sur le territoire de la municipalité.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 28-13 34. **QUILLETHON DU 9 AU 17 FÉVRIER 2013**
- En 2013 : Invitation à participer au 20^e quillethon qui aura lieu du 9 au 17 février au Salon de quilles Témis 20 \$ / participant. Les profits seront versés à Ligne de vie du Témiscouata.
- Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie pour l'inscription de 2 personnes au coût de 40 \$.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 29-13 35. **AFFAIRES NOUVELLES**
- 35.1 **MTQ – ROUTE 232 EST**
- Une rencontre est organisée avec le MTQ pour avoir lieu à Rimouski mercredi le 23 janvier à 14 h concernant les travaux de réfection de la route 232 est.
- Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire et un conseiller pour participer à cette rencontre.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 30-13 35.2 **GODET ET FAUCHEUSE**
- Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu, contremaître pour obtenir 2 à 3 prix pour ces équipements.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 14-01-2013
- 31-13 35.3 **TRAVAUX CHEMIN DU NORD-DU-LAC ET PREMIER RANG**
- Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles écrive une lettre à tous les propriétaires du chemin du Nord-du-Lac et du Premier rang pour les aviser que l'emprise municipale sur ces routes est de 9 mètres à partir du centre donc 18 mètres au total. Des travaux seront entrepris ce printemps pour couper tous les arbres qui sont sur cette emprise. M. Berthier Beaulieu, contremaître est mandaté pour faire la liste des propriétaires.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 32-13 35.4 **AJUSTEMENTS DE SALAIRES 3 %**
- Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles majore de 3 % les salaires des employés aux chemins d'hiver Messieurs Denis Morin et Carl Lévesque à compter de ce jour.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

33-13

35.5 CMA – FAMILLE BOUCHER

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles avise le Congrès mondial acadien – CMA que la Famille Boucher a été retenue pour le rassemblement des familles en août 2014.

Mesdames Yolaine Malenfant et Almosa Beaulieu Boucher sont les responsables.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

34-13

36. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale
